Direction Régionale du Réseau La Poste
Ile de France Est

RELEVE DE DECISIONS
SUITE AUDIENCE DE CONCERTATION DU 23 octobre 2019
Dépôt de préavis de grève illimitée CGT/SUD du 21/10/19 pour le 28/10/19
Secteur de MELUN

Représentant du syndicat CGT FAPT 77 : Monsieur Hassan SAMNI
Représentant(e)s du syndicat SUD PTT 77 : Madame Brigitte NORANT et Monsieur François MATHIEU
Représentantes du personnel du secteur : Mesdames Estelle DUARTE et Salima CHENNOUFI
Représentant(e)s de La Poste : Messieurs Alexandre GOLLOT et Pascal LAJON, Madame Nathalie SURDON

- Un emploi de CCR actuellement vacant sera comblé par une mobilité interne du 94 (Monsieur Fabrice PERRUCHE) en janvier 2020 – négociation de la date précise du mouvement en cours, sous 3 mois au plus tard selon la charte de mobilité du Groupe.
  Dans l'attente de son arrivée, la mission de l'intérimaire actuellement affecté sur le secteur de Melun sera prolongée (Monsieur Médéric LOBOTOE)

- L'absence de Madame Christine PELLETIER à compter du 2 novembre au titre d'un détachement sera remplacée par une intérimaire « long terme », formée aux opérations financières (Madame Aurélie PINEAU). Celle-ci sera habilitée aux opérations financières, selon le process exceptionnel dans un 1er temps, dans l'attente de la réalisation des formations LCB-FT et fiduciaires réglementaires.

- Les vigiles positionnés depuis début octobre à Melun ST Jean et Galliéni sur décision de la Direction Régionale IDF Est sont maintenus.

- Sur proposition des agents de Melun ayant participé à la dernière formation « Gestion des incivilités » sur site, le 11 octobre dernier, une étude de faisabilité est validée par la DR pour expérimenter le positionnement d'un ilôt courrier avancé, équipé informatiquement, afin d'optimiser l'accueil des clients et fluidifier la file d'attente.

- L'équipe managériale du secteur rappellera aux agents l'importance de signaler et saisir les incidents dans l'outil « INDIS ».

- Au titre de la reconnaissance attendue par l'équipe, et au travers d'un budget exceptionnel (budget QVT – accord BPS), une dotation de 140€ sous forme de smartbox sera remise à chaque collaborateur du secteur de Melun (tous bureaux confondus) comme annoncé par Monsieur Pascal LAJON.

- La possibilité d'une reconnaissance « complémentaire » pour les agents ayant compensé des absences cumulatives pendant le début de la période estivale sera examinée sur la base des précisions convenues entre les participants à l'audience.

Une réunion de suivi est programmée le 27 novembre prochain à Melun.

Nathalie SURDON
Directrice Ressources et Appui aux Transformations
Réseau La Poste Ile-de-France Est